

CRPE – Admission 200 questions sur le développement et la psychologie de l'enfant

Michèle GUILLEMINOT

Ouvrage dirigé par Laurence BRUNEL

*L'enfance a des manières de voir, de penser, de sentir qui lui sont propres ;
rien n'est moins sensé que d'y vouloir substituer les nôtres.
Laissez mûrir l'enfance dans les enfants.*
Jean-Jacques Rousseau

Sommaire

INTRODUCTION	9
--------------------	---

CONSEILS MÉTHODOLOGIQUES	11
--------------------------------	----

1. Généralités	11
----------------------	----

2. Les attentes du jury	11
-------------------------------	----

Quels sont les critères d'observation et d'évaluation du jury ?	11
---	----

Que faut-il absolument éviter ?	12
---------------------------------------	----

Extraits de rapports du jury 2023	13
---	----

En conclusion	13
---------------------	----

PARTIE I

Développement et psychologie de l'enfant : historique, statuts, droits et théories	15
---	----

❶ Historique, statuts et droits de l'enfant	17
---	----

1. Questions 1 à 37	17
---------------------------	----

2. Réponses 1 à 37	19
--------------------------	----

❷ Notions de psychologie	31
--------------------------------	----

1. Questions 38 à 48	31
----------------------------	----

2. Réponses 38 à 48	32
---------------------------	----

❸ Piaget, Wallon et le constructivisme	36
--	----

1. Questions 49 à 67	36
----------------------------	----

2. Réponses 49 à 67	37
---------------------------	----

4	Les psychanalystes, la théorie de l'attachement	43
	1. Questions 68 à 80	43
	2. Réponses 68 à 80	44
5	Vygotski, socioconstructivisme et interactionnisme	51
	1. Questions 81 à 90	51
	2. Réponses 81 à 90	52
6	Développement psychomoteur	57
	1. Questions 91 à 95	57
	2. Réponses 91 à 95	58
7	Développement du langage	61
	1. Questions 96 à 103	61
	2. Réponses 96 à 103	62
8	L'après-Piaget.....	67
	1. Questions 104 à 114	67
	2. Réponses 104 à 114	68

PARTIE II

Développement de l'enfant et pédagogie

1	Généralités	77
	1. Questions 115 à 137	77
	2. Réponses 115 à 137	79
2	Le nombre.....	93
	1. Questions 138 à 141	93
	2. Réponses 138 à 141	94

3	Le langage oral et écrit	98
	1. Questions 142 à 149	98
	2. Réponses 142 à 149	99
4	Comportements et émotions	102
	1. Questions 150 à 163	102
	2. Réponses 150 à 163	103
5	Développement psychomoteur et moteur	113
	1. Questions 164 à 172	113
	2. Réponses 164 à 172	114
6	Le jeu	118
	1. Questions 173 à 181	118
	2. Réponses 173 à 181	119
7	Dessin, graphisme et écriture	124
	1. Questions 182 à 187	124
	2. Réponses 182 à 187	125
8	L'espace	131
	1. Questions 188 à 189	131
	2. Réponses 188 à 189	132
9	Motivation, désir et plaisir	135
	1. Questions 190 à 199	135
	2. Réponses 190 à 199	136
10	Pour conclure	143
	1. Question 200	143
	2. Réponse 200	143

Annexes 145

①	L'enfant de 3 à 12 ans	147
②	Les fondements des théories de l'apprentissage	150
③	Les stades de développement (Piaget – Freud – Erikson)	151
④	Le développement psychomoteur de la naissance à 3 ans	156
⑤	La compréhension de la naissance à 5 ans	159
⑥	Le développement de l'enfant.....	160
⑦	Bref historique des théories.....	164
⑧	Les neurosciences au service de la pédagogie	166

BIBLIOGRAPHIE 171



Introduction

« La vie entière de l'individu n'est rien d'autre que le processus de donner naissance à soi-même. » Cette citation d'Erich Fromm (*Le Drame fondamental de l'homme. Naître à l'humain*, 1959) souligne que l'être humain a la particularité de pouvoir évoluer toute sa vie : au-delà des processus de maturation et de croissance qui sont délimités par des limites temporelles, son développement n'est jamais vraiment achevé. Pour autant, ce développement ne se « déroule » pas selon un schéma préétabli : il est lié aux possibilités d'interaction avec l'environnement physique et humain.

Le développement de l'élève renvoie à l'évolution structurale et fonctionnelle de son organisme, sous l'influence croisée des déterminants génétiques et des stimulations extérieures. La psychologie du développement est l'étude scientifique de ces changements dans le fonctionnement psychologique (social, cognitif et affectif) de la personne au cours de sa vie.

Le développement de l'enfant est un **équilibre** plus ou moins stable, mais toujours en **mouvement**, un processus de maturation cognitive, affective et sociale. Ces trois champs de développement interagissent et participent au **développement global** de l'enfant.

Chez l'homme, même si la croissance et la maturation connaissent un terme à la fin de l'adolescence, le développement de toutes ses facultés n'est jamais terminé et se poursuit jusqu'à la fin de sa vie. Cette définition **légitime les actions de l'enseignant pour concourir au développement de ses élèves**, car s'il est impuissant à interagir avec les « déterminants génétiques », une des dimensions importantes de son expertise s'incarne dans l'aménagement et le contrôle des « stimulations extérieures ».

C'est sur cette connaissance du développement de l'enfant que l'étudiant candidat au concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) et admissible va être interrogé pendant l'épreuve consacrée à l'éducation physique et sportive (EPS).

Cet ouvrage recense quelque 200 questions possibles et vous éclaire sur une orientation à prendre, sur une réponse à s'approprier et à adapter, et donne des notions théoriques fondamentales et essentielles pour aborder ces épreuves orales.



Conseils méthodologiques

1. Généralités

Lors de vos épreuves orales, différentes questions vous seront posées. La discussion qui suit chacun de vos exposés a pour but de préciser celui-ci et d'élargir la réflexion pour évaluer votre maîtrise des éléments du programme.

Les questions précises permettent de définir une notion, de se référer à un texte officiel, de préciser un point soulevé dans votre dossier. Elles demandent des réponses très précises.

Les questions générales (*Exemples : Quelles sont les finalités de l'école ? Qu'est-ce que la laïcité ? Que savez-vous du développement de l'enfant ?*) doivent permettre de montrer que vous êtes capable de justifier un choix, de montrer que plusieurs points de vue (au moins deux) sont possibles, qu'il existe des débats et qu'à titre personnel, vous choisissez telle attitude. Il s'agit donc de développer des arguments objectifs, de connaître la logique des différents points de vue et de préciser votre propre opinion.

C'est la plupart du temps une erreur de penser que le jury attend systématiquement la réponse « officielle » de l'institution. Son objectif est de vérifier si les candidats sont capables de justifier leurs choix pédagogiques.

2. Les attentes du jury

Quels sont les critères d'observation et d'évaluation du jury ?

► Critères d'observation

- La voix
 - Respiration
 - Articulation
 - Volume sonore
 - Variation du rythme et du débit
 - Variation de l'intonation et des accents

Conseils méthodologiques

- L'attitude
 - Regards
 - Postures et mouvements
 - Gestion des notes, des documents
 - Gestes, mimiques
 - Décontraction, calme/rigidité, nervosité
 - Énergie, chaleur, degré d'implication
 - Présence des autres, écoute
 - Humour, procédés

» Critères d'évaluation

- Maîtrise des connaissances générales sur le métier
- Qualité de l'argumentation : clarté et cohérence ; capacité d'analyse ; pertinence des idées, des arguments et des exemples
- Organisation de l'exposé : enchaînement, progression des idées, articulations ; impact de l'introduction et de la conclusion ; précision (faits, exemples, contextes...), qualités des réponses
- Types d'arguments, références (textes officiels, théorie)
- Qualités de communication : correction syntaxique, niveau de langue ; personnalisation du style, images et figures ; mots ou expressions parasites

Que faut-il absolument éviter ?

- Réponses superficielles, hésitantes
- Généralisations abusives
- Absence totale de connaissances
- Stéréotypes
- Dogmatisme
- Absence de représentation réfléchie du métier d'enseignant
- Défauts d'expression
- Attitudes défensives ou agressives
- Rigidité
- Manque de conviction

N'oubliez pas que l'oral est un **échange** donc une **épreuve de relation humaine**. Dès le début, soyez tonique, chaleureux et réceptif. Il ne faut pas vous laisser impressionner par des comportements de simple provocation de la part du jury (*Exemples : un regard par la fenêtre, un soupir marquant un profond désintérêt pour l'intervention du candidat, un haussement d'épaules...*). Souvent, le jury teste le candidat pour voir son aptitude à conserver son sang-froid et ses moyens face à une agression verbale.

Extraits de rapports du jury 2023

Nantes : « La connaissance de la psychologie de l'enfant est souvent réduite dans les exposés des candidats. Le jury constate que le questionnement lors des échanges ne permet pas toujours de faire émerger ces connaissances. Certaines propositions des candidats sont parfois en totale inadéquation avec le développement de l'enfant. »

Lille : « La connaissance du développement de l'enfant et de sa psychologie est un aspect crucial évalué lors des épreuves du concours de recrutement des professeurs des écoles. Les candidats doivent démontrer une bonne compréhension des capacités cognitives, verbales et émotionnelles des enfants à différents âges. Cette connaissance est particulièrement importante pour concevoir des situations d'apprentissage adaptées et pour contextualiser les séances d'enseignement.

Les candidats en réussite montrent :

- une bonne connaissance du développement moteur et psychologique de l'enfant ;
- une capacité à proposer des situations d'enseignement en lien avec les enjeux identifiés ;
- une prise en compte des capacités motrices en fonction de l'âge des élèves.

Les candidats doivent également être capables de justifier leurs choix pédagogiques en s'appuyant sur des connaissances scientifiques du développement de l'enfant. Les faiblesses dans ce domaine peuvent entraîner des mises en situations peu réalistes et des propositions pédagogiques inadaptées aux besoins et à l'âge des élèves.

En résumé, une solide connaissance du développement de l'enfant et de sa psychologie est essentielle pour réussir les épreuves du concours et pour exercer efficacement le métier de professeur des écoles. »

En conclusion

Votre comportement doit inviter au dialogue et à votre découverte. Et pour cela, voici quelques conseils :

- jouez la simplicité, la sobriété ;
- évitez la sémantique des superlatifs (génial, super, trop...) ;
- montrez une légère assurance dans votre comportement (gestes souples et posés, évitez le regard fuyant) ;
- donnez l'image d'une personne calme et sereine ;
- ayez toujours du respect pour vos interlocuteurs ;
- ne manquez pas au vouvoiement ;
- souriez et n'hésitez pas non plus à vous forcer à parler assez fort (le stress étouffe le souffle).

Soyez pertinent dans la justesse de votre affirmation, dans le recul que vous aurez sur l'événement considéré (ouverture d'esprit). Montrez votre vivacité d'esprit.

Conseils méthodologiques

Pour cela, soyez vous-même. Être soi-même, c'est être en accord avec ses aspirations et donc être centré sur soi-même et être à l'écoute du jury présent devant vous.

Le jury apprécie les personnes qui, loin des préjugés, ont un avis personnel sur les sujets abordés, qui savent ce qu'elles aiment, ce qu'elles détestent, qui sont animées par certaines activités ou certaines idées et, enfin et surtout, qui se montrent cohérentes avec elles-mêmes.

Vous devez comprendre les choix que vous avez effectués dans votre vie et ce qui vous a conduit devant le jury.

Bon courage !

PARTIE I

Développement et psychologie de l'enfant : historique, statuts, droits et théories



114 questions

1	Historique, statuts et droits de l'enfant	17
2	Notions de psychologie	31
3	Piaget, Wallon et le constructivisme	36
4	Les psychanalystes, la théorie de l'attachement.....	43
5	Vygotski, socioconstructivisme et interactionnisme	51
6	Développement psychomoteur	57
7	Développement du langage	61
8	L'après-Piaget	67

1 Historique, statuts et droits de l'enfant

1. Questions 1 à 37

1. Comment était considéré l'enfant avant les débuts de la recherche en psychologie ?
2. À partir de quel siècle s'est-on intéressé à l'enfant autrement que comme un « adulte en miniature » ?
3. D'où vient le mot « enfant » ?
4. Comment se conçoit l'éducation durant l'Antiquité ?
5. Comment a évolué l'éducation des enfants au Moyen Âge ?
6. Savez-vous comment la chrétienté considérait l'enfant au Moyen Âge ?
7. Quels sont les événements qui ont participé à un nouveau regard sur l'enfant ?
8. Quelles sont les répercussions de la révolution industrielle sur le statut des enfants ?
9. Comment a alors évolué le statut de l'enfant ?
10. Pouvez-vous nous dire quand on a commencé à parler des droits de l'enfant ?
11. Que savez-vous de Janusz Korczak ?
12. Comment la Convention internationale des droits de l'enfant a-t-elle repris l'idée de l'enfant-sujet ?
13. Que savez-vous des droits de l'enfant ?
14. Connaissez-vous quelques principes de la Déclaration des droits de l'enfant ?
15. Connaissez-vous d'autres textes régissant les droits de l'enfant ?
16. Selon la CIDE, être enfant, qu'est-ce que c'est ?
17. Comment est définie l'autorité parentale ?
18. Qu'est-ce que la CIIVISE ?
19. Quels sont les objectifs du droit à l'éducation, cité dans la CIDE (article 29) ?
20. Comment l'école doit-elle considérer les enfants ?
21. Quels sont les âges de l'enfance ?

Développement et psychologie de l'enfant.....

22. La psychologie de l'enfant qui naît à l'aube du xx^e siècle est-elle le fruit d'un intérêt pour l'enfant ?
23. Quel auteur francophone a été le premier à s'intéresser à l'enfant ?
24. En quoi Rousseau peut-il être considéré comme un précurseur de la psychologie de l'enfant ?
25. De quel enfant nous parle Rousseau ?
26. Expliquez-nous ce qu'est la psychologie du développement.
27. Quel est l'objectif de cette science ?
28. Quelles tendances des recherches en développement de l'enfant ont émergé ?
29. Quelles sont les conceptions majeures du développement de l'enfant ?
30. Que signifie « comportementisme » ?
31. À quoi s'attache le comportementisme ?
32. Quelles critiques peut-on formuler au comportementisme ?
33. Quels liens se développent au début du xx^e siècle entre psychologie et pédagogie ?
34. Savez-vous de quoi Binet est l'inventeur ?
35. À quoi correspond le QI ?
36. Le QI est-il le seul critère de mesure de l'intelligence ?
37. Quelles sont ces « intelligences multiples » issues des études de Gardner ?

2. Réponses 1 à 37

1. Comment était considéré l'enfant avant les débuts de la recherche en psychologie ?

L'enfant fut longtemps considéré comme un adulte en miniature. Mais dès les débuts de la psychologie de l'enfant, les savants soupçonnent qu'il a son intelligence propre, et surtout, que l'étudier permettrait de comprendre le développement de la pensée.

2. À partir de quel siècle s'est-on intéressé à l'enfant autrement que comme un « adulte en miniature » ?

Jusqu'au XVIII^e siècle, la psychologie de l'enfant n'existe pas, et les écrits sur l'enfance sont principalement pédagogiques. Ils sont généralement de nature prescriptive, comme dans *Didactica magna* de Comenius en 1638 ou *Some Thoughts Concerning Education* de John Locke en 1693.

3. D'où vient le mot « enfant » ?

L'origine du mot « enfant » vient du mot latin *infans*, qui signifie « celui qui ne parle pas », ce qui illustre très bien la place de l'enfant dans l'Antiquité, relégué alors au statut de « non citoyen ».

4. Comment se conçoit l'éducation durant l'Antiquité ?

Chez les Romains, le père a le droit de vie et de mort sur ses enfants. Pendant des siècles, l'enfant n'est pas considéré comme une personne à part entière : son père décide de tout pour lui.

L'éducation à cette époque applique donc une logique de dressage des enfants, considérant ces derniers comme des êtres dénués de réflexion, de logique ou encore d'intelligence propre. Ils apparaissent avec un esprit vide, sans lois pour le régir.

Les adultes se retrouvent donc avec la responsabilité de remplir, guider et commander ces petits esprits. Il en est de même pour leur corps. Ainsi, les nourrissons sont emmaillottés dans du linge pour qu'ils ne bougent pas.

5. Comment a évolué l'éducation des enfants au Moyen Âge ?

Contrairement à l'Antiquité, au Moyen Âge, l'enfant est considéré comme un petit homme. Aucune distinction ne sépare l'enfant et l'adulte. Aucune tranche d'âge n'existe. L'enfant ne bénéficie pas, par conséquent, de protection ou de droits spécifiques. Il n'est que rarement séparé des mœurs et tribulations des adultes et entre très rapidement dans le monde du travail.

6. Savez-vous comment la chrétienté considérait l'enfant au Moyen Âge ?

Représentant l'enfant comme résultat du péché originel de ses parents, la chrétienté renforce l'image de l'enfant comme étant celle d'un être non réfléchi, petit diable sans intelligence et d'instinct mauvais.

À cette époque, l'enfant n'a pas sa place dans l'histoire, ni dans la politique, la guerre ou au sein d'une structure sociale. Il fait partie du foyer, du domaine privé, c'est l'équivalent d'un objet. L'adulte se représente comme agissant et se sacrifiant pour son bien. En retour, un respect et une véritable soumission sont exigés de l'enfant.

7. Quels sont les événements qui ont participé à un nouveau regard sur l'enfant ?

C'est à partir du XVIII^e siècle et surtout au XIX^e que l'enfant commence à avoir un statut à part entière. L'apparition de la conception de la famille bourgeoise centrée sur le foyer autant matériel qu'affectif où le nourrisson tient une place centrale change profondément le regard porté sur l'enfant et les comportements des adultes envers celui-ci. Ce n'est qu'au XVIII^e siècle, avec les philosophes des Lumières, que l'on commence à s'intéresser aux conditions du développement de l'enfant, qui a besoin d'éducation, d'aide et de protection. Cette évolution s'inscrit dans le cadre de la Révolution et de la reconnaissance des droits de l'homme en général.

8. Quelles sont les répercussions de la révolution industrielle sur le statut des enfants ?

Au XIX^e siècle, avec l'avènement de la révolution industrielle, de nombreux enfants commencent à travailler dans les usines.

Mais la révolution industrielle et le développement du capitalisme sauvage transforment cette toute nouvelle considération en une main-d'œuvre docile et exploitable. Les enfants se retrouvent exploités dans les mines, les forges, les ateliers et fabriques. Quinze heures par jour, pour une rémunération en moyenne quatre fois moins importante que celle d'un homme, ils sont largement utilisés jusqu'à composer plus du tiers des effectifs dans de nombreuses filatures anglaises.

9. Comment a alors évolué le statut de l'enfant ?

C'est au milieu du XIX^e siècle qu'apparaît une réelle prise de conscience, donnant naissance à une première législation de protection de l'enfant au travail.

La **loi de 1841** fixe en France l'âge minimum du travail à 8 ans et la durée maximum à 12 heures par jour.

En 1874, l'âge minimum passe à 12 ans et le travail sous terre est interdit pour les enfants, réduisant considérablement l'utilisation de la main-d'œuvre enfantine.

L'apparition simultanée d'une préoccupation éducative étatique, pédagogique et cléricale associée à la baisse de la mortalité enfantine grâce aux progrès de l'ère pastorienne

..... Historique, statuts et droits de l'enfant

permet une évolution considérable du statut de l'enfant. La guerre de 1870, par un élan populiste et nationaliste face à l'invasion prussienne, améliore encore le rôle social de l'enfant.

La **loi du 24 juillet 1889** entend protéger les enfants maltraités et moralement abandonnés. **Celle de 1898** prévoit l'aggravation de la peine lorsque l'auteur du délit est l'ascendant ou le gardien de l'enfant.

10. Pouvez-vous nous dire quand on a commencé à parler des droits de l'enfant ?

Les gouvernements des pays industrialisés concernés commencent à faire des lois pour protéger l'enfant contre les conditions de travail difficiles et les mauvais traitements. C'est également à cette époque que la scolarité obligatoire est introduite dans les pays industrialisés.

Les **lois de 1889 et de 1898** sont deux avancées juridiques qui symbolisent la mise en marche d'une véritable reconnaissance du statut de l'enfant, lui conférant une place réelle dans la société.

Le **xix^e siècle** sera alors le siècle des droits de l'enfant. Celui-ci est désormais considéré comme une personne à part entière, avec des droits spécifiques. Cette reconnaissance s'opère sur le plan international.

11. Que savez-vous de Janusz Korczak ?

Janusz Korczak, de son vrai nom Henryk Goldszmit, est un médecin pédiatre et écrivain polonais. Avant la Seconde Guerre mondiale, il est une des figures de la pédagogie de l'enfance les plus réputées.

Il fut le premier défenseur des droits de l'enfant, et le plus radical. Il a été déçu en découvrant la Déclaration des droits de l'enfant adoptée par la Société des nations en 1924, pas assez claire à son goût et plus implorante que contraignante. Il voulait des droits et non la charité, immédiatement et non dans un avenir lointain. Pour lui, les enfants ne sont pas des personnes en devenir, mais des personnes à part entière. Ils ont le droit d'être pris au sérieux, ils ont le droit d'être traités avec tendresse et respect. Il faut les laisser s'épanouir pour qu'ils réalisent leur personnalité. Il disait que « *l'inconnu qui sommeille en eux est notre espoir pour l'avenir* ».

Pour Korczak, deux droits étaient particulièrement importants : le droit d'être aimé et le droit au respect, auxquels il a par ailleurs consacré deux textes destinés aux parents et aux enseignants : *Comment aimer un enfant*, rédigé sur les champs de bataille de la Première Guerre mondiale, et *Le Droit de l'enfant au respect*, écrit dans les années 1920.

Janusz Korczak, dont on sait l'importance du combat pour la reconnaissance des droits de l'enfant, voyait, à leur origine, la nécessaire reconnaissance par les adultes de l'enfant comme être tout à la fois « *complet* » et « *inachevé* », « *sujet à respecter* » et « *sujet à promouvoir* ».